

L'affectation de votre Taxe d'Apprentissage à SIGMA Clermont

Cette année, les modalités changent :

1. Règlement du solde de la taxe d'apprentissage par prélèvement de l'URSSAF sur la DSN d'avril 2023
2. Désignation des bénéficiaires sur la plateforme SOLTÉA

Pour soutenir SIGMA Clermont :

- Inscrivez-vous et connectez-vous sur la plateforme SOLTÉA dès le 25 mai 2023
- Recherchez SIGMA Clermont à l'aide de ses identifiants :
 - UAI : 0632086A
 - SIRET : 130 021 918 00045
- Désignez SIGMA Clermont comme bénéficiaire **avant le 7 septembre**

PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 À RETOURNER À :
SIGMA Clermont / SERVICE TA 2023 / 20 avenue Blaise Pascal / TSA 62006 / 63178 AUBIÈRE Cedex
ou : taxe.apprentissage@sigma-clermont.fr

Votre entreprise :

Nom de l'entreprise / raison sociale _____

N° SIRET _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Nom du contact _____

Tél _____ Adresse mail _____

MONTANT AFFECTÉ À SIGMA Clermont _____